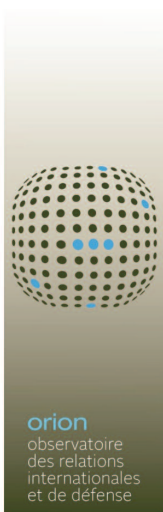


# Engagement militaire en Libye

entre imminence et imprévisibilité

**Louis Gautier\***

*\* Président d'Orion et ancien conseiller défense de Lionel Jospin à Matignon*



Les efforts en cours depuis plusieurs semaines pour enrayer la crise libyenne et stopper la répression du régime de Kadhafi contre son peuple insurgé ont pris un tour nouveau avec le vote intervenu hier d'une résolution du conseil de sécurité des Nations-Unies autorisant une intervention militaire extérieure. Après avoir tergiversé, les Etats-Unis se sont donc ralliés à la solution prônée depuis plusieurs jours par la France avec le soutien du Royaume-Uni. L'adoption de cette résolution, à une voix de majorité (dix voix sur quinze), n'aurait pas été possible non plus sans l'abstention constructive de Moscou et de Pékin qui n'ont pas fait usage de leur veto à l'encontre de la proposition initiée par Paris.

Ce succès diplomatique resterait pourtant sans lendemain si le recours à la force, en raison de son caractère tardif ou inadapté, manquait son but : protéger les populations civiles. Or, on peut craindre que les délais de mise en œuvre et les modes opératoires retenus pour l'application de frappes aériennes ne parviennent pas à empêcher les troupes de Kadhafi de gagner encore du terrain dans les jours qui viennent, ni de perpétrer de nouveaux massacres ou d'imposer un blocus à la ville de Benghazi.

Personne ne peut prédire en effet la réaction de Tripoli : la temporisation face à un rapport de force qui lui est désormais très défavorable ou une fuite en avant dans la politique du pire pour y piéger les intervenants. Il est probable qu'il alterne le chaud et le froid, comme l'atteste sa proposition de cessez-le-feu. C'est pourquoi même si, à ce stade, la gamme de scénarii en cours de préparation va de l'imposition d'une zone aérienne à des frappes ciblées contre des objectifs militaires en passant par le simple brouillage des stations radars et des systèmes de communications libyens, il ne faudrait pas trop sous estimer la capacité de résistance de Kadhafi et de ses troupes. Devant la fluidité de la situation, il est raisonnable de planifier toutes les hypothèses, y compris celle de devoir accéder par terre ou par mer aux populations assiégées pour leur porter de l'aide humanitaire.



Engagement  
militaire en Libye :  
entre imminence  
et imprévisibilité

## UNE RESOLUTION QUI LAISSE DES MARGES D' ACTIONS MILITAIRES PLUS IMPORTANTES QU'ON NE LE CROIT

A l'origine, l'action diplomatique internationale visait l'installation d'une zone d'exclusion aérienne. Ce principe figure dans la résolution 1973 adoptée jeudi 17 mars (« *interdiction de tous les vols dans l'espace aérien de la Libye de manière à protéger les civils* »). Au vu de l'évolution de la situation sur le terrain, le plus important ne réside cependant plus là, mais bien dans le § 4 qui « *autorise les Etats membres (...) à prendre toutes les mesures nécessaires (...) pour protéger les civils et les zones peuplées par des civils sous la menace d'attaques par (les forces de Kadhafi), y compris Benghazi ; tout en excluant une force étrangère d'occupation sous quelque que forme que ce soit dans n'importe quelle partie du territoire libyen.* »

La résolution autorise donc sans restriction des frappes aériennes air/air contre des aéronefs enfreignant l'interdiction de survol ou air/sol contre des objectifs militaires. La question d'opérations terrestres temporaires et ponctuelles, si elle n'est pas explicitement envisagée, n'est cependant pas absolument impossible tant qu'elle ne débouche pas sur une occupation, même partielle, du territoire libyen.

## UN VOTE OBTENU AU FORCEPS : UN REEL SUCCES DIPLOMATIQUE MAIS UNE LIMITE ATTEINTE

Le vote de cette résolution est incontestablement un succès diplomatique, dans lequel la diplomatie française a été en pointe, acquérant ainsi une visibilité qui nous expose plus que d'autres à l'échec ou au succès de l'entreprise. L'intervention en Libye a dorénavant l'aval du Conseil de sécurité de l'ONU. Mais cet accord a été obtenu en surmontant de fortes réticences. La Chine a émis de « *sérieuses réserves* » ; la Russie a déploré « *que la passion pour l'usage de la force ait prévalu* ». L'abstention de ces deux pays est certes un signal positif pour la coalition, mais elle marque aussi une limite de ce qu'ils sont prêts à accepter. Ces deux membres permanents du conseil de sécurité n'iront pas plus loin dans l'expression de leur solidarité dans cette affaire dont ils se lavent les mains. De même, trois autres grandes puissances non membres permanents se sont abstenues : le Brésil, l'Inde et l'Allemagne. Politiquement, n'est pas rien.

La position de l'Allemagne, qui n'est pas isolée au sein de l'Union européenne ni à l'OTAN (où la Turquie lui fait notamment écho), vient souligner, une fois encore



## Engagement militaire en Libye : entre imminence et imprévisibilité

depuis l'Irak, la division qui règne parmi les Européens en matière de gestion des crises et de recours à la force armée. La « gestion » du dossier libyen à Bruxelles démontre par ailleurs l'immaturation de la politique européenne de défense : indigence du débat politique, inadaptation des cadres de planification et d'intervention, ambiguïté du seul jeu bilatéral franco-britannique qui ne permet guère de construire l'Europe de la défense.

Le vote de la résolution 1973 éclaire aussi crûment les difficultés existentielles de l'OTAN. Enlisée en Afghanistan et paralysée face à la Libye, l'Alliance atlantique peine aujourd'hui de plus en plus à justifier collectivement de sa mission.

Cette résolution illustre enfin une politique du deux poids deux mesures qui, à l'inverse de la théorie globalisante du grand Moyen-Orient chère à George W. Bush, aboutit à une division des espaces géopolitiques au Levant : d'un côté volonté d'accompagnement du changement au Maghreb et au Machreck ; de l'autre abstention face au conservatisme et à la réaction dans les pays du Golfe. L'attitude de la communauté occidentale face aux révolutions en Libye et à Bahreïn se passe à cet égard de longs commentaires. Dans le premier cas, on intervient militairement au nom de la protection des civils victimes de la répression du régime libyen. Dans l'autre, on laisse l'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis intervenir en force à Manama pour maintenir un roi, issu d'une minorité sunnite, dont le pouvoir vacille face à des opposants principalement issus de la majorité chiite. L'explication est simple : la Libye est stratégique pour l'Europe (son pétrole, le contrôle de l'immigration en provenance de l'Afrique) ; le Bahreïn est stratégique pour les Etats-Unis (présence militaire américaine, risque de contagion de la révolte à l'allié saoudien, suspicion de l'instrumentalisation des chiïtes par l'Iran).

### DIVERSES ACTIONS MILITAIRES POSSIBLES

Dans la palette des actions militaires possibles, figurent :

- D'abord et nécessairement, pour obtenir la supériorité aérienne préalable à toute action des aéronefs de la coalition, la neutralisation des systèmes radars libyens ainsi que des frappes contre les dispositifs de défense antiaérienne et contre certains centres de commandement et les aéroports militaires.
- Ensuite, probablement, des tirs ciblés contre les forces terrestres engagées dans la reconquête de villes conquises par les rebelles (colonnes de blindés, batteries, convois...).



## Engagement militaire en Libye : entre imminence et imprévisibilité

- Enfin dans une stratégie de durcissement de la pression sur le régime, la destruction d'intérêts stratégiques ou économique du pouvoir libyen.
- Potentiellement, une opération humanitaire d'assistance aux populations civiles.

Des frappes ciblées devraient donc intervenir dans un premier temps. Des missiles de croisière pourraient être utilisés pour frapper les pistes et les avions libyens, notamment la base Mitiga près de Tripoli, ou celles d'Okba Ben Nafi. Puis la coalition pourrait chercher à desserrer l'étau autour de Benghazi en intervenant avant que les forces loyales au colonel Kadhafi entrent dans la ville rebelle. Les combats se concentrent en effet aujourd'hui autour de Misrata, à 200 km à l'est de Tripoli, et autour de Benghazi, à 650 km de Tripoli<sup>1</sup>. Dans la foulée, il conviendrait d'interdire tout survol de la Libye. La réalisation d'une *no fly zone*, même limitée à la région littorale (1770 Km sur 250 Km) implique cependant le maintien en vol de façon permanente 24h/24h de trois à quatre AWACS (basés à terre) ou Hawkeye (embarqués sur porte-avions) et d'une patrouille d'avion de chasse. Ce qui suppose la mobilisation d'une flotte comportant au minimum 12 avions de surveillance et de l'ordre de 36 à 42 avions de combat. Un tel dispositif serait cependant moins nécessaire dans la durée au fur et à mesure de la destruction des bases et des moyens aériens libyens.

### LE SUCCES DE L'OPERATION EN LIBYE NE SE RESUME PAS A QUELQUES FRAPPES CIBLEES

Ce volume de force dimensionne l'effort que les alliés doivent être en mesure de soutenir rapidement pour intervenir en limitant les risques. Il n'est pas mince, et c'est pourquoi la participation des Etats-Unis à l'opération avec les moyens déjà positionnés dans la région (notamment leur composante aéronavale) est importante pour crédibiliser les options françaises et britanniques sur la Libye.

L'opération reposera principalement sur les forces armées des trois pays qui ont été en pointe dans le vote de la résolution, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France. Ces trois membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU disposent en effet de

---

1. Les informations sont contradictoires sur le sort de Misrata, reprise ou non par les forces de Kadhafi. Des explosions ont été entendues dans la nuit de jeudi à vendredi à Benghazi, le fief des rebelles. Les forces gouvernementales en sont proches et les tirs d'artillerie s'intensifient.



## Engagement militaire en Libye : entre imminence et imprévisibilité

moyens aériens conséquents facilement déployables en méditerranée, notamment depuis que l'Italie a consenti à ouvrir ses bases (en Sicile, qui s'ajoute aux bases disponibles à Chypre, à Malte et en Corse). Devraient également se joindre à l'opération divers pays de l'OTAN, même si l'organisation n'est pas engagée en tant que telle, dont la Belgique, le Danemark, la Norvège et le Canada. Mais surtout, la participation d'Etats arabes est essentielle pour assurer une légitimité politique à l'opération. La participation du Qatar est acquise ; celle des Emirats arabes unis, de l'Arabie saoudite et de la Jordanie sont en discussion. La réunion prévue samedi à Paris avec la Ligue arabe et l'Union africaine est dans cette optique importante pour consolider cette légitimité.

Les risques pour la coalition sont limités, mais ils ne sont pas absents. En cas d'attaque à longue distance, contre les postes de commandements, les pistes, les bases aériennes, il y a peu de chance que l'armée libyenne parvienne à intercepter les assaillants. Les défenses aériennes libyennes sont anciennes et bien connues des services de renseignement occidentaux, d'autant plus d'une partie du matériel de guerre libyen a été livré par des pays européens. L'armée de l'air libyenne ne possède pas d'intercepteur moderne, et les militaires qui se sont révoltés revendiquent une trentaine d'avions ou hélicoptères abattus depuis fin février, ce qui a encore affaibli les lignes de défense libyennes. En revanche en cas d'appui au sol, en soutien direct aux populations de Benghazi, la situation serait un peu plus dangereuse : le 17 mars, on a vu à Ajdabya des véhicules antiaériens ZSU-23-4 et des missiles portables aux mains des forces loyales au colonel Kadhafi.

Les principales craintes ne portent donc pas sur les risques encourus par nos aéronefs mais par la possibilité de dégâts collatéraux inhérents à ce type d'opération et surtout de dommages délibérément provoqués par Kadhafi qui pourrait ne pas hésiter à exposer sa population rebelle (boucliers humains) et, par rétorsion, tenter des actions terroristes en s'en prenant au trafic maritime ou aérien civil, comme il l'a fait dans le passé.

Le succès de l'intervention militaire en Libye n'est donc pas réductible aux premières opérations militaires rapidement mises en œuvre. Cette intervention, trop tardive pour être dissuasive ou pleinement efficace, n'est pas assurée d'être brève en dépit du déséquilibre des forces en présence. Les véritables enjeux sont périphériques au succès des frappes aériennes. Ils résident dans le sort des populations otages des combats, dans la stratégie de nuisance de Kadhafi, dans la déstabilisation de son régime sous l'effet de la coercition militaire et, enfin, dans l'émergence ou non d'une relève institutionnelle crédible.